

Versement de régie d'avance

Versement effectué le _____ Montant du versement : _____ €

Ce règlement a été effectué à partir du compte de la coopérative scolaire par chèque n° _____

au profit de _____ enseignant.e de la classe de _____

pour les activités coopératives de sa classe.

- Toutes les dépenses relatives à cette régie seront inscrites sur un cahier de comptabilité de classe OCCE.
- Les factures au nom de la coopérative, reçus, tickets de caisse classés et numérotés seront joints à ce cahier.
- Le contrôle de cette régie et des justificatifs de dépenses se fera systématiquement tous les 3 mois par le mandataire.
- Tous les justificatifs de dépenses devront être remis au plus tard le dernier jour des classes.
- Le reliquat de la régie sera obligatoirement reversé à la Coopérative scolaire au plus tard le dernier jour des classes.
- La régie ne peut pas excéder 150 €. Elle est renouvelée une fois dans l'année si et seulement si la première régie est utilisée entièrement et les justificatifs fournis.

Le mandataire de la coopérative

Signature

L'enseignant.e

Signature

Un exemplaire sera conservé en comptabilité.

Relevé de pièces comptables

Coopérative de la classe _____ de _____

Date	N°pièce	Objet de la dépense	Montant
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
TOTAL			€ 0,00

Un exemplaire sera conservé en comptabilité.